

SOMMES NOUS DÉJÀ À MOITIÉ

« CUIITS » ?

Le principe de la grenouille chauffée.

« Imaginez une marmite remplie d'eau froide dans laquelle nage tranquillement une grenouille.

Le feu est allumé sous la marmite, l'eau chauffe doucement. Elle est bientôt tiède.

La grenouille trouve cela beaucoup plus agréable et continue à nager.

La température continue à grimper. L'eau est maintenant chaude.

C'est un peu plus que n'apprécie la grenouille, ça la fatigue un peu, mais elle ne s'affole pas pour autant.

L'eau est cette fois vraiment chaude. La grenouille commence à trouver cela désagréable, mais elle s'est affaiblie, alors elle supporte et ne fait rien.

La température continue à monter jusqu'au moment où la grenouille va tout

simplement finir par cuire et mourir, sans jamais avoir fait quelque chose pour sortir de la marmite.

Si la même grenouille avait été plongée directement dans l'eau à 50°, elle aurait immédiatement donné le coup de patte adéquat qui l'aurait éjectée aussitôt de la marmite.

Cette expérience montre que lorsqu'un changement s'effectue d'une manière suffisamment lente, il échappe à la conscience et ne suscite la plupart du temps aucune réaction, aucune opposition, aucune révolte ».



REMPACEMENTS : QUI VEUT GAGNER DES CLOPINETTES ET PARTICIPER À LA LIQUIDATION DU SYSTÈME ÉDUCATIF ?

Petit calcul.

Soit un rectorat gérant environ 200 établissements du second degré (hors établissements privés sous contrat !), celui de Nice par exemple.

Sachant que l'heure de remplacement en interne est payée 40 € en moyenne (de 35,58 € pour un certifié ou un PLP cl. normale à 55,99 € pour un agrégé hors classe).

Sachant que ces remplacements devraient correspondre à une dizaine d'heures par semaine (estimation basse étant donné que ces « fainéants » de profs sont toujours absents).

Sachant qu'il y a 32 semaines de cours (un peu plus en collège, un peu moins en lycée).

Combien le Rectorat en question va-t-il déboursier chaque année pour ces remplacements en interne ?

$40 \times 10 \times 200 \times 32 = 2560000 \text{ €}$ ou 16768000 f (ou 1676800000 f de 1961...c'est encore plus impressionnant !)

EN CONSÉQUENCE

Combien de temps accordez vous aux instances qui nous gouvernent pour qu'elles imposent ce système de remplacement sans aucune rémunération ?

Du volontariat à la prestation imposée en passant par la prestation rémunérée ... c'est la marmite qui chauffe et c'est la grenouille qui crève.